

GRIPPE H1N1 — QUESTIONS ET RÉPONSES À L'INTENTION DU PERSONNEL DES ÉCOLES ET DES PARENTS

À quoi peut-on s'attendre au cours de la prochaine période grippale?

Les virus de la grippe évoluent avec le temps. Il est difficile de prévoir avec exactitude ce qui va se passer. Bien que des cas de maladie grave et de décès aient été associés au virus de la grippe H1N1, la plupart des personnes qui l'ont contracté au Manitoba s'en sont remis sans soins médicaux particuliers ni hospitalisation.

On s'attend à ce qu'un vaccin contre le virus de la grippe H1N1 puisse être administré aux Canadiens qui le désirent vers la fin de l'automne, et la vaccination pourrait aider à limiter la propagation et la gravité de la maladie. Toutefois, les écoles doivent tout de même se préparer à des taux d'absence plus élevés qu'à l'habitude parmi le personnel et les élèves, et sont encouragées à disposer des plans établis au cas où elles seraient touchées par la pandémie.

Les écoles seront-elles fermées?

On considère que le virus est présent dans toutes les collectivités du Manitoba et dans tous les endroits publics. Les responsables de la santé publique évaluent la situation de façon continue pour déterminer quelles sont les interventions de santé publique les plus appropriées afin de protéger le mieux possible la santé des Manitobains.

Toute décision de fermer une ou plusieurs écoles sera prise après un examen attentif de la situation précise du moment et en tenant compte de la propagation et de la virulence du virus au Manitoba, ainsi que des recommandations de l'Agence de la santé publique du Canada et d'autres autorités administratives.

S'il y a lieu, c'est le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse qui donnera les directives concernant les fermetures d'écoles, après avoir consulté le médecin hygiéniste en chef ou le médecin hygiéniste régional.

Les parents et les tuteurs devraient-ils avoir un plan pour faire garder leurs enfants?

On encourage les parents et les tuteurs à avoir un plan de rechange pour faire garder leurs enfants. Lorsque les parents et les tuteurs préparent un plan, ils devraient envisager ceci :

- des dispositions de garde si les enfants sont malades et ne peuvent aller à l'école;
- des dispositions de garde si eux-mêmes sont malades et ont besoin d'aide après les heures de classe, entre autres, on leur conseille de désigner une personne pour aller chercher les enfants s'ils sont dans l'impossibilité de le faire eux-mêmes.

Le vaccin contre le virus H1N1 sera-t-il offert dans les écoles?

Le vaccin contre le virus H1N1 est censé être prêt cet automne, et on devrait en avoir en quantité suffisante pour que tous les Manitobains qui le désirent puissent être vaccinés. Le vaccin arrivera probablement par lots. Les responsables de la santé publique désigneront donc les personnes qui devraient recevoir le vaccin en premier, soit parce qu'elles jouent un rôle essentiel en période grippale ou parce que l'on considère qu'elles présentent un risque élevé de maladie grave.

Pour répondre le plus efficacement possible aux besoins de la collectivité, les modalités et les lieux de vaccination contre le virus H1N1 pour les personnes qui le désirent seront probablement établis par région.

Quelles précautions dois-je prendre?

Nous encourageons les Manitobains à prendre les précautions habituelles pour la prévention des maladies :

- Éviter d'aller à l'école ou au travail et limiter les contacts non essentiels avec les autres lorsqu'on est malade.
- Tousser ou éternuer dans la manche ou le creux du coude, ou utiliser un mouchoir pour se couvrir le nez et la bouche en cas de toux ou d'éternuement. Jeter les mouchoirs à la poubelle.
- Se laver les mains souvent à l'eau et au savon, surtout après avoir toussé ou éternué. L'usage de désinfectants pour les mains est une solution acceptable en l'absence d'eau et de savon, sauf si les mains sont visiblement sales.
- Éviter autant que possible de se toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Communiquer avec le fournisseur de soins de santé ou téléphoner à Health Links — Info Santé au **788-8200** ou au **1 888 315-9257** si l'on pense avoir besoin de conseils ou de soins.
- Obtenir rapidement des soins médicaux si l'on présente des symptômes graves ou qui empirent (c.-à-d., essoufflement, déshydratation, fièvre qui s'aggrave, toux ou faiblesse).

Devrais-je porter un masque?

Le ministère de la Santé et de la Vie saine du Manitoba et l'Agence de la santé publique du Canada ne recommandent pas aux personnes en bonne santé de porter des masques pendant leurs activités journalières, y compris à l'école et au travail. Rien ne prouve que le port du masque puisse aider à prévenir la transmission de l'infection dans la population dans son ensemble.

Quelles sont les mesures à prendre pour protéger les enfants?

Les enfants devraient prendre les mêmes précautions que les adultes, y compris se laver les mains fréquemment et se couvrir le nez et la bouche lorsqu'ils toussent. Les jeunes enfants pourraient avoir besoin d'aide pour se laver les mains. Les enfants qui ont des symptômes grippaux devraient rester à la maison et ne pas aller à l'école ni à la garderie. Afin d'éviter la propagation des germes, il est recommandé de nettoyer fréquemment les endroits où les enfants jouent. Si vous avez des questions ou si vous pensez que votre enfant pourrait avoir besoin de soins, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou avec Health Links — Info Santé au **788-8200** ou au **1 888 315-9257**.

Que devrais-je faire s'il y a un cas de grippe H1N1 confirmé à l'école de mon enfant?

On considère que le virus H1N1 est présent dans les collectivités à l'échelle du Manitoba et dans tous les endroits publics. Les enfants qui se sentent bien peuvent continuer de mener leurs activités habituelles, y compris aller à l'école.

Les précautions de base contre la grippe demeurent la meilleure protection contre le virus H1N1, y compris se laver les mains souvent avec de l'eau et du savon et se couvrir le nez et la bouche lorsqu'on tousse ou qu'on éternue. Les enfants qui sont malades devraient rester à la maison jusqu'à ce qu'ils se sentent mieux. Les parents d'enfants malades peuvent communiquer avec Health Links — Info Santé au **788-8200** ou au **1 888 315-9257** pour savoir à quel moment ils doivent consulter un médecin.

Où puis-je obtenir d'autres renseignements?

Pour obtenir plus de renseignements sur la grippe H1N1, veuillez visiter le www.manitoba.ca/flu/index.fr ou communiquez avec une infirmière ou un infirmier de la santé publique près de chez vous.

Pour savoir comment soigner une personne atteinte de la grippe, veuillez consulter la feuille de renseignements *Autosoins en cas de grippe* ou appeler Health Links — Info Santé en composant le **788-8200** ou le numéro sans frais **1 888 315-9257**.